



## Le mot de Mme le Maire

Notre boulangerie épicerie a malheureusement fermé de façon brutale et inattendue. Je remercie M. et Mme Magnard pour les dix années passées en tant que commerçants. Un dépôt de pain est actuellement en place à l'Auberge des Sapins ainsi qu'un rayon épicerie au Tabac Presse Vernozy. Je les remercie d'avoir pris le relais. Le projet de transfert de la Boulangerie dans l'ancien local du Vival (surface commerciale plus adaptée et création avec mise aux normes d'un laboratoire) n'est pas remis en cause. Nous sommes en relation avec un boulanger intéressé, nous allons travailler ce dossier avec l'appui de la COR et de la chambre des Métiers avec lesquelles nous étions en contact depuis le mois de juin. Plusieurs bouchers ont été contactés ; début juillet, nous avons rencontré une personne qui serait éventuellement intéressée par l'espace de vente de la boulangerie. Je reste attentive au maintien des commerces sur notre commune. L'activité économique est difficile, surtout en milieu rural, nos commerces ne peuvent vivre sans le soutien des habitants.

Concernant les réalisations en cours, un abri de jardin servant de local pour le Tennis Club sera prochainement installé au stade. L'ensemble des rues et voies ont été nommées, vous pouvez en prendre connaissance dans le compte-rendu du conseil municipal du 5 juillet, consultable en mairie ou sur le site internet [stjustdavray.fr](http://stjustdavray.fr), rubrique « Vie municipale » puis « Compte-rendus de conseils ». L'aménagement du colombarium est prévu à l'automne, suivi de travaux de mise en accessibilité (salle Valenciennes, salle de musique) et de réfections à l'église.

Le forum des associations approche, c'est le moment pour chacun de choisir son activité pour l'année à venir. Merci aux nombreuses associations pour la diversité des loisirs proposés et pour leur implication dans la vie communale.

Christine Galilei



Le bourg

04 74 71 12 23



## DEPOT DE PAIN

**Horaires à partir du 1<sup>er</sup> septembre**

(pain livré par la boulangerie de Grandris)

L	M	M	J	V	S	D
x	7h30-14h	7h30-11h30	7h30-14h	7h30-14h	7h30-14h	7h30-14h
x	x	x	17h-20h	17h-20h	17h-20h	x



Commande de pâtisserie

48h à l'avance au

04 74 09 56 51



Route de la vallée

04 74 71 50 03



## RAYON EPICERIE

Tous les jours

6h-20h



## FORUM DES ASSOCIATIONS



**SAMEDI 10 SEPTEMBRE**

**10H-12H, SALLE DES FÊTES**



### A NOTER...

#### Nouveaux horaires de mairie

A compter du 1<sup>er</sup> septembre, la mairie sera **fermée** le lundi et ouverte de **8h30 à 12h** du **mardi au vendredi** (permanence téléphonique 13h-16h30), de **9h à 12h30** le **samedi**, avec permanence de Mme le Maire et des adjoints de 10h à 12h.

# INFORMATIONS PRATIQUES

## Nouveaux horaires de garderie



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30	7h30	7h30	7h30	7h30
8h20	8h20	8h20	8h20	8h20
16h30	16h30	/	16h30	16h30
18h30	18h30	/	18h30	<b>17h45</b>

A compter du 1<sup>er</sup> septembre, la garderie fermera ses portes à **17h45 le vendredi soir** en raison de la faible fréquentation relevée sur cette tranche horaire. Le fonctionnement reste inchangé les autres jours.

Les dossiers d'inscription seront à retirer sur place à la rentrée, auprès d'Anaïs BERERD ou de Valérie ZORZETTO.

## Nouveaux horaires du bureau de poste

Depuis le mois de juillet, le guichet du bureau de poste est ouvert de **8h30 à 11h** du lundi au samedi.



**EN IMAGES...** Démonstration des « Gestes qui sauvent » par nos pompiers le 3 juillet dernier. Ce jour-là, un public attentif a pu découvrir comment utiliser le défibrillateur (installé contre la façade gauche de la mairie). Prochaine session le 30 octobre...

A ne pas manquer !!!

## SECURITE ROUTIERE

Par arrêté municipal :

-Le stationnement devant la bibliothèque est **interdit plus de 15 minutes**.



-Le stationnement Rue de la mairie est **interdit de la bibliothèque jusqu'à la place de l'église et le long du mur du jardin public**.

-Une place de parking pour **personnes handicapées** a été tracée sur la place de l'église ; il est important d'en **réserver l'usage** aux personnes concernées uniquement.

Les panneaux de signalisation correspondant à ces arrêtés seront installés prochainement.



## ALERTE AMBROISIE !

De plus en plus envahissante sur la commune, **il appartient à chacun de la couper chez soi**. Merci d'informer la mairie si vous en trouvez !

Plus d'informations sur [www.ambroisie.fr](http://www.ambroisie.fr).



## TRANSPORT A LA DEMANDE

Notre commune est desservie par 2 lignes : St Just d'Avray/Grandris et St Just d'Avray/Amplepuis, avec 3 arrêts: St Maurice, le Bourg et Avray. Pour l'inscription, le **dossier obligatoire** est disponible en mairie et sur [ouestrhodanien.fr](http://ouestrhodanien.fr). Celle-ci se fait **sous certaines conditions**. Il suffit d'appeler le service de réservation après acceptation du dossier.

**Contact réservation : 04 74 63 80 18**

## Bienvenue

à tous les nouveaux arrivants sur la commune !

N'hésitez pas à vous présenter en mairie. Vous êtes également chaleureusement conviés à la cérémonie des vœux de Mme le Maire.



## Dates à retenir...

**Samedi 10 septembre** : Forum des Associations de 10h à 12h, salle des fêtes

**Samedi 30 octobre** : Démonstration « Les gestes qui sauvent », à 10h, caserne des pompiers

**Vendredi 11 novembre** : Défilé à 11 h puis vin d'honneur

**Samedi 3 décembre** : Téléthon

**Vendredi 6 janvier 2017** : Cérémonie des vœux de Mme le Maire à 19h00, salle des fêtes



Pour recevoir par mail diverses informations de la commune et les comptes-rendus de conseil, inscrivez-vous sur le site [STJUSTDAVRAY.FR](http://STJUSTDAVRAY.FR), rubrique «NEWSLETTER».